

10.06.2020 – 09:29 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Selon la Présidente de la Confédération: "Le secteur de la construction joue un rôle important dans la protection de l'environnement"

Zurich (ots) -

Le secteur de la construction a investi plus d'un milliard de francs dans les filtres à particules, réduisant les émissions de particules de 90%. Dans sa réponse à l'interpellation "19.4556 Filtres à particules. Contraintes administratives disproportionnées." du Conseiller aux États Beat Rieder, la Présidente de la Confédération loue les efforts de la branche.

Ces dernières années, les entreprises du secteur principal de la construction ont investi plus d'un milliard de francs dans la protection de l'environnement. Grâce à l'utilisation de filtres à particules dans les machines et les engins de chantier, les émissions de particules ultrafines ont été réduites de près de 90%.

La Présidente de la Confédération reconnaît l'engagement des constructeurs "dans toute son ampleur"

La Présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga remercie les entrepreneurs de la construction pour leur grand engagement pour l'environnement. Dans sa réponse à une interpellation du Conseiller aux États valaisan Beat Rieder, la cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) constate qu'avec l'utilisation des filtres à particules et la réduction des émissions de particules fines, le secteur de la construction fournit "une contribution essentielle à la protection de l'environnement que le Conseil fédéral reconnaît dans toute son ampleur." Il faudrait pouvoir renoncer à des méthodes de mesures complémentaires si l'entretien des machines et engins de chantier permet d'assurer le bon fonctionnement des filtres à particules à long terme.

Pour le secteur de la construction, qui a engagé d'importantes sommes dans les filtres à particules, cette réponse à l'interpellation "19.4556 Filtres à particules. Contraintes administratives disproportionnées" est une bonne nouvelle. "Ces dernières années, le secteur de la construction a investi d'importants moyens dans la protection de l'environnement. La reconnaissance de cet engagement par le Conseil fédéral et le fait qu'il renonce à imposer des contraintes administratives supplémentaires sont des signes très positifs", explique Benedikt Koch, directeur de la Société Suisse des Entrepreneurs.

Le grand potentiel des constructions de remplacement

L'engagement pour le climat est un élément clé de la stratégie d'avenir de la Société Suisse des Entrepreneurs. Aujourd'hui, le parc immobilier représente 45% de la consommation énergétique, le taux de rénovation étant inférieur à 1%. Il y a donc un énorme potentiel. En mettant sur un pied d'égalité les nouvelles constructions de remplacement et les assainissements, la loi sur le CO₂, qui est actuellement traitée dans le cadre de la session d'été, crée une première incitation d'augmenter le taux d'assainissement du parc immobilier suisse. Toutefois, pour réduire encore plus rapidement les émissions de CO₂, il est nécessaire de faciliter l'accès aux fonds du Programme Bâtiments. En outre, il convient également de permettre la densification et d'accélérer les procédures d'octroi de permis de construire et de recours.

Contact:

Bernhard Salzmann
responsable Politique + Communication de la SSE
Tél.: +41/78/762'45'31
E-Mail: bsalzmann@baumeister.ch

Corine Fiechter
responsable communication pour la Suisse romande
Tél.: +41/58/360'77'06
E-Mail: cfiechter@entrepreneur.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100849284> abgerufen werden.